

Accueil Péri-scolaire « La Tilleulaie »



PROJET PEDAGOGIQUE

2021-2022



INTRODUCTION

La Fédération Départementale Familles Rurales est l'organisatrice de l'Accueil Périscolaire et déclare la structure auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Jeunesse et des Sports (DDCSJS) et auprès de la CAF et de la MSA.

L'accueil périscolaire a pour but d'offrir aux parents un mode d'accueil aux heures qui précèdent et suivent la classe.

Ainsi, il propose une transition entre deux institutions qui rythment la journée de l'enfant : l'école et la famille.

Les enfants scolarisés à l'école des Glycines et à l'école Arc en Ciel sont accueillis à l'accueil périscolaire à la Tilleulaie 12 route de Buchêne, Saint Jean des Mauvrets, 49320 LES GARENNES SUR LOIRE.



Le Projet Educatif de territoire (PEDT)

Définition

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif territorial, tous les acteurs intervenants sur les différents temps de l'enfance et la jeunesse partagent les objectifs éducatifs communs regroupés selon 3 axes stratégiques principaux.

Plusieurs points essentiels ont été relevés par les acteurs pour ce nouveau PEDT 2021-2024 :

- Impliquer de nouveaux acteurs de la commune, notamment les associations (sportives, culturelles, ...)
- Communiquer sur les opérations « Je vis dans commune, je m'y sens bien », « j'aime ma commune, je l'entretiens »
- Identifier la bienveillance comme fil conducteur / valeur fondamentale de ce PEDT : à intégrer dans tous les axes

Les objectifs du PEDT 2021-2024

- **Être prévoyant**
 - Relayer les informations à la sécurité/santé/prévention aux partenaires
 - Veiller à la sécurité des modes d'accueil
 - Mener des actions de prévention
- **Coéduquer positivement**
 - Impliquer l'ensemble des acteurs
 - Impliquer les parents
 - Développer une attitude bienveillante
 - Développer les partenariats associatifs
 - Développer le vivre ensemble

- Développer l'éco-citoyenneté « j'aime ma commune et je l'entretiens »
- Développer l'égalité des chances

- **Vivre ensemble**
 - Vivre dans sa cité
 - Vivre ensemble avec ses pairs
 - Vivre ensemble avec ses aînés
 - Développer l'éco-citoyenneté
 - Développer l'égalité des chances

Notre organisation et notre comportement devront donc à chaque moment répondre à ces attentes.



Le Projet Pédagogique

À partir du cadre fixé par le projet éducatif, la directrice de l'accueil périscolaire élabore le projet pédagogique avec l'équipe d'animation.

Une cohérence existe donc entre le projet éducatif (les intentions, les buts et les valeurs) et le projet pédagogique (les objectifs opérationnels et les moyens mis en place).

Être Prévoyant

Les objectifs généraux :

- Relayer les informations relatives à la sécurité/ santé/ prévention aux partenaires
- Veillez à la sécurité des modes d'accueil
- Mener des actions de prévention

Nos objectifs opérationnels :

- Signaler toute situation préoccupante aux partenaires
- Former et responsabiliser le personnel
- Assurer l'accueil des enfants dans chaque structure (prise en compte des locaux, alimentation, déplacements, besoins physiques, affectifs et moraux)
- S'assurer que les règles de vie, d'hygiène et de sécurité sont communes aux différentes structures.
- Identifier les thèmes de vigilance pour l'enfance et la jeunesse.
- Organiser des actions de sensibilisation
- Accentuer les actions autour des gestes de premiers secours, éducation aux risques (incendies, santé, ...etc) auprès des enfants et des jeunes.

Les moyens mis en place :

- Les locaux sont des locaux municipaux et sont conformes aux exigences de sécurité.
- Les avis PMI et DRAJES sont favorables
- L'équipe d'animation est formés d'animateur, encadrés et responsabilisés dans leur rôle
- Les animateurs et la direction sont à l'écoute des enfants et des parents
- Les animateurs s'adaptent aux besoins des enfants
- L'animateur reste un adulte de référence et se doit d'avoir un comportement exemplaire
- De réunions mensuelles sont organisées

Coéduquer positivement

Les objectifs généraux :

- Impliquer les parents
- Développer une attitude bienveillante
- Développer les partenariats associatifs
- Développer le vivre ensemble

Nos objectifs opérationnels :

- Organiser des temps forts pour les enfants et leur famille
- Renforcer la communication entre les familles et les accueils
- S'adapter aux besoins de chacun
- Investir les enfants dans l'utilisation de leur lieu d'accueil

Les moyens mis en place :

- Décoration et installation avec les enfants (pôles de jeux, besoin de matériel et activité)
- Les animateurs proposent des activités adaptées à chaque tranche d'âge
- L'animateur accompagne l'enfant dans ses choix et ses désirs, sans lui imposer.
- L'équipe d'animation organise des animations avant chaque période de vacances pour les enfants et leur famille

Vivre ensemble

Les objectifs généraux :

- Vivre ensemble avec ses pairs
- Développer l'éco-citoyenneté
- Développer l'égalité des chances

Nos objectifs opérationnels :

- Adapter les tarifs aux besoins des familles
- Favoriser le partage entre les différentes tranches d'âge et les différentes structures
- Respecter ses camarades et le personnel

Les moyens mis en place :

- Après-midi découverte de l'espace jeune pour les CM2
- Lieux de mixité d'âge pour des activités
- Plaquette de communication et d'information pour les familles
- Partage de matériels, jeux et mobiliers entre les différentes structures



Les moyens matériels

Les locaux de l'accueil périscolaire sont les mêmes que l'accueil de loisir de la commune et la restauration scolaire.

Ils peuvent se répartir en plusieurs pièces :

La salle d'accueil

Pour l'accueil périscolaire, une pièce est réservée au temps du goûter ainsi qu'aux activités manuelles.

Le matin :

Les enfants des deux écoles sont regroupés et ont accès à la dinette, jeux de voitures, jeux de société, banquettes pour lire ou se faire lire des histoires, etc.

En période de COVID, les écoles sont séparées lorsque le protocole sanitaire le demande.

Une école va dans la salle, que l'on appelle la salle bleue, avec un accès à des sanitaires.

Et l'autre école va dans la salle jaune.

A chaque période ont interverti afin que les enfants ne restent pas toujours, toute l'année, matin et soir, dans la même salle.

La salle jaune donne également accès à des sanitaires adaptés aux enfants, et ouvre sur la cour de récréation composée d'un préau et d'un espace jeux pour les petits.

Hors Covid, la salle bleue peut nous servir pour faire goûter les grands lorsque les effectifs ne permettent pas de tous les mettre dans une même salle. Il est également possible d'y faire des activités manuelles dans cette salle.

L'extérieur

En extérieur, l'accueil est doté d'une table de Ping-pong, un préau, un îlot de jeux (toboggans, cabane etc...) et l'association dispose de jeux d'extérieur comme des échasses, cerceaux, cordes à sauter, ballons et bal de toutes sortes, raquettes de tennis, ballons sauteurs, tapis de sol etc.



Les moyens humains

La directrice de l'accueil périscolaire

La mission de la directrice est d'assurer l'accueil des familles et de veiller au bon fonctionnement de la structure. Elle assure le suivi administratif et gère le budget, elle gère l'équipe d'animation et veille au respect des valeurs du projet éducatif du territoire.

Les animateurs

Les animateurs ont pour mission d'accueillir les enfants et les parents, servir le goûter, animer les activités, ainsi qu'assurer le rangement et l'entretien des locaux.

Selon la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, l'équipe d'animation d'un accueil périscolaire doit répondre au taux d'encadrement suivant : 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans. L'équipe doit être composée au minimum de

50 % d'animateurs diplômés (BAFA, CAP petite enfance, BPJEPS) et au maximum de 20 % d'animateurs non diplômés.



Le fonctionnement

- **Les horaires**

L'accueil périscolaire est ouvert :

- Le matin du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30 (Départ dans les écoles respectives)
- L'après-midi du lundi au vendredi de 16h30 à 19h

- **Le déroulement**

L'accueil du matin se fait dans la salle d'accueil jaune. Une animatrice accueille les enfants tandis que les deux autres proposent jeux et distractions jusqu'au temps de départ.

Les animateurs accompagnent les élèves à la fin de l'accueil périscolaire dans les deux écoles de Saint Jean Des Mauvrets :

Deux animatrices accompagnent les élèves de l'école « Arc-en-Ciel » dès 8h25 et deux autres animatrices (dont la directrice) accompagnent les élèves de l'école « Les Glycines » à partir de 8h30. En hiver les enfants portent tous un gilet de sécurité orange et les jours rallongeant, seuls les enfants en début et fin rang le portent. Les animatrices portent également un gilet visible de couleur rose.

L'accueil du soir se déroule de la même façon : les animateurs viennent chercher les enfants sur les deux écoles à 16h30 afin de les accompagner dans les locaux du périscolaire. Le départ des écoles se fait à 16h45 pour s'assurer qu'aucun enfant ne reste sur le site de l'école.

Les enfants prennent leur goûter dès leur arrivée à la Tilleulaie, aux environs de 17h.

Les activités débutent après le goûter pour les enfants qui le souhaitent. Les autres sont en temps libre.

Les enfants inscrits par les parents en début d'année scolaire, vont à l'aide aux devoirs, dispensés par des Bénévoles ; les lundis, mardis et jeudis.

Les animatrices proposent des activités tous les jours de la semaine, soient activités sportives, manuelles, théâtrales, jeux libres, jeux de sociétés, en fonction de leur projet d'animation qui change d'une période à une autre ou d'année à une autre.

Une animatrice est disponible pour l'accueil et le questionnement des familles et pointer l'heure de départ des enfants.



L'évaluation

Pour faire une évaluation de notre projet pédagogique :

Nous discutons en amont avec les enfants afin de connaître leur envie, besoins, projets sur du long terme, pour les différentes activités (sportives, jeux collectifs, culturelles, manuelle...)

Après avoir réuni toutes ces informations, l'équipe pédagogique se réunit en fin d'année scolaire pour planifier toutes les idées d'animations trouvées et ainsi pouvoir définir la liste du matériel nécessaire à la réalisation du projet d'animation annuelle.

Un Budget est défini annuellement mais séparé par trimestre.

La directrice gère le budget et informe l'équipe du montant disponible par période.

Nous nous réunissons également à chaque période, avant ou après chaque vacance scolaire, afin de faire le bilan de la période passée et de réajuster lorsqu'il y a eu des complications ou des manquements pour les prochaines périodes.

Nous profitons aussi de ce moment d'échange pour discuter nos pratiques, l'organisation et les animations réalisées durant la période précédente, des temps forts à venir et de leur organisation.

Evaluer le projet pédagogique, c'est prendre du recul par rapport au quotidien, constater si les objectifs visés par le projet éducatif ont été atteints, si les moyens mis en œuvre ont été suffisants et efficaces.

Si cela n'est pas le cas, nous nous réajustons pour la période suivante.